

LA CHINE CONTINENTALE—LA RÉACTION DES
ÉTATS-UNIS À LA RECONNAISSANCE DI-
PLOMATIQUE PAR LE CANADA

M. Robert Muir (Cape Breton-The Sydneys): Monsieur l'Orateur, j'adresse ma question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Le ministre est-il prêt à déposer le document dont il a parlé mercredi dernier, et où le secrétaire d'État des États-Unis, exprimait son inquiétude à propos des déclarations du Canada sur la Chine communiste? Le ministre pourrait-il nous dire aussi si le Canada a reçu une note à ce sujet et, dans l'affirmative, quelle a été sa réponse?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Ma foi, monsieur l'Orateur, quand j'ai répondu à cette question l'autre jour, j'ai fait des réserves. J'ai dit que si la Chambre le considérait nécessaire, je publierais la déclaration. Si le député veut réellement que je me procure la déclaration de M. Rogers, je le ferai volontiers. Nous avons répondu aux États-Unis, et je ne puis me souvenir s'il s'agissait d'une note diplomatique, que nous avons l'intention de poursuivre les négociations.

M. Muir (Cape Breton-The Sydneys): J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Mercredi dernier, quand le ministre a répondu à cette question, il a parlé plutôt évasivement de la déclaration faite par le secrétaire d'État des États-Unis, donnant à entendre qu'elle avait été publiée il y a des semaines. Il a dit qu'il l'obtiendrait pour la Chambre et la déposerait au besoin. J'espère qu'il le fera.

LES NATIONS UNIES

L'ÉTUDE PAR LE CANADA DE LA CRÉATION
D'UN EFFECTIF POUR LE MAINTIEN
DE LA PAIX

M. Andrew Brewin (Greenwood): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Je lui demande par votre intermédiaire, monsieur l'Orateur, si on a attiré son attention sur une étude ou un rapport d'un groupe influent des États-Unis, qui a demandé à son propre gouvernement de s'employer à la création d'un effectif permanent de 40,000 hommes que les Nations Unies utiliserait pour ses opérations du maintien de la paix? Le gouvernement du Canada étudierait-il ce rapport et en discuterait-il avec le gouvernement des États-Unis?

M. l'Orateur: La question du député est très générale. Je ne pense pas qu'elle doive être posée en ce moment.

[M. Baldwin.]

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

LES POURPARLERS AVEC LES ÉTATS-UNIS
SUR LA PRÉVENTION DU CRIME

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): J'aimerais poser une question au ministre de la Justice. A-t-on eu récemment des consultations utiles avec les États-Unis au sujet de la prévention du crime? Étant donné que le directeur de la police de Montréal, M. Jean-Paul Gilbert, a prédit qu'une vague de criminels déferlerait des États-Unis sur le Canada, a-t-on pris des mesures pour faire échec au crime?

L'hon. John N. Turner (ministre de la Justice): Il y a trois ou quatre semaines, je suis allé à Washington avec le solliciteur général, et nous y avons eu, pendant deux jours, des entretiens personnels avec le procureur général des États-Unis, M. John Mitchell, le procureur général adjoint, M. Dick Kleindienst, et la plupart de leurs fonctionnaires supérieurs, y compris ceux de la division des enquêtes criminelles. Nous avons discuté du réseau anticrime pendant quatre heures environ. Les fonctionnaires nous ont donné des renseignements préalables sur la nouvelle force de frappe annoncée récemment par le président des États-Unis.

M. HAL BANKS—LE RENOUELEMENT DE LA
DEMANDE D'EXTRADITION

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): J'ai une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Au cours des discussions avec ces hauts fonctionnaires, a-t-on soulevé la question de l'extradition de Hal Banks? Si oui, quelle a été l'opinion du gouvernement?

L'hon. John N. Turner (ministre de la Justice): Aucune des parties n'a soulevé cette question au cours des discussions.

L'hon. M. Hees: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Sur le plan politique, les deux parties ont-elles trouvé que c'était une question très délicate?

L'INDUSTRIE

LA DEVCO—LA RETRAITE OBLIGATOIRE
DES MINEURS

M. Donald MacInnis (Cape Breton-East Richmond): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au premier ministre. Maintenant que le régime de retraite anticipée de la Devco est exécutoire, le gouvernement songe-t-il à agir rapidement pour s'assurer que la compagnie appliquera la partie de la loi qui lui enjoint de s'occuper des anciens mineurs?